

Zeitschrift:	Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg
Band:	59 (2012)
Heft:	(2)
Artikel:	Métaphysique, théologie et politique culturelle chez Christine de Pizan
Autor:	König-Pralong, Catherine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-760583

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Métaphysique, théologie et politique culturelle chez Christine de Pizan

La figure intellectuelle de la poétesse Christine de Pizan présente des singularités socioculturelles qui intéressent l'histoire de la philosophie. Christine a vécu à la cour du roi Charles V dans sa jeunesse, puis a exercé le métier d'écrivain sous Charles VI. Elle suit Nicole Oresme d'une génération, à distance de trente ans. Mais, à la différence d'Oresme, Christine de Pizan n'appartient pas au clergé (et elle est une femme). Sa production littéraire est formellement très différente de celle d'Oresme. Si elle a fait œuvre de poétesse, ce qui est attendu chez une femme écrivain du Moyen Âge, plusieurs de ses écrits revendiquent aussi une appartenance à la philosophie.

Dès les années 1400, Christine livre notamment une série d'œuvres en prose et en vers qui concernent la politique culturelle et la pratique des savoirs d'une part, la gouvernance politique d'autre part. Ces deux champs, scientifique et politique, sont étroitement liés et même essentiellement intriqués, comme le veut le genre des miroirs des princes. Comme je l'ai souligné, ces œuvres à visée théorique diffèrent de la production littéraire d'un Oresme, bien qu'il ne faille pas exclure toute similitude de destination ou d'intention.¹ Les écrits de Christine ne sont ni des traductions savantes, ni des commentaires, ni des questions ou des traités scolastiques, mais ils réalisent une forme hybride, à la croisée de plusieurs genres littéraires. Ils s'apparentent simultanément aux miroirs des princes, à l'autobiographie intellectuelle dont la *Consolation de philosophie* de Boèce est le modèle, à la narration historique des *Grandes chroniques de France* et au genre scolastique des *Divisions des sciences*. Quant au *Chemin de longue étude*, il réalise un miroir des princes dans les formes d'une autobiographie et d'une épopee intellectuelles qui revendiquent l'héritage de la *Comédie* de Dante, à laquelle le poème emprunte son titre et sa structure.²

¹ Au sujet du projet intellectuel d'Oresme, les travaux de Serge LUSIGNAN demeurent incontournables, notamment *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*. Paris: Vrin 1987 ; 'Verité garde le roy'. *La construction d'une identité universitaire en France (XIII^e-XV^e siècle)*. Paris : Publications de la Sorbonne 1999. Voir aussi la contribution de Christophe GRELLARD à ce volume.

² CHRISTINE DE PIZAN : *Le Chemin de longue étude. Ms. Harley 4431*. Ed. TARNOWSKI, Andrea. Paris : Le livre de Poche 2000, 154, v. 1127–1136 : « Fors en tant que bien me recorde / Que Dant de Florence recorde / [...] / Lors que Virgile s'aparu / A lui dont il fu secouru / Adont lui dist par grant estude / Ce mot : 'Vaille moy lonc estude / [...] »». Cf. *Inferno*, I, v. 83 sq. Christine a largement contribué à la connaissance de Dante en France.

Autre spécificité de l'œuvre de Christine, par rapport à celles des écrivains laïques cette fois-ci : la pensée scolastique la plus genuine n'y est pas étrangère. Elle se loge dans l'œuvre de Christine à la manière d'un contenu *principal* dans tous les sens du terme, contenu que l'élite laïque doit s'approprier. Dans un article publié en 2002, Jean-Claude Mühlenthaler déplorait une lacune de la recherche, malgré les progrès importants dus notamment à l'essor des *Gender Studies*. L'impact sur Christine de ce que Jean-Claude Mühlenthaler qualifie d'« aristotélisme ambiant » et que je nommerai plutôt « philosophie scolastique » n'a pas été étudié.³ Je n'ai rencontré qu'une contribution de 2008, signée par Anne Paupert, qui pointe la présence de la philosophie spéculative chez Christine.⁴ L'œuvre de Christine a pourtant une incontestable pertinence dans le champ de l'histoire de la philosophie, comme le constatait Ruedi Imbach en 1989 déjà.⁵

Son œuvre fait entrer la philosophie spéculative, en premier lieu la métaphysique, dans la grille des savoirs laïques. L'entreprise n'est pas anodine. Peu banale non plus la conception spécifique que se fait Christine de la métaphysique. La lecture de quatre œuvres composées par Christine entre 1402 et 1405 permettra de tester une hypothèse: durant ces années, Christine reconfigure peu à peu le champ scientifique laïque pour fonder une nouvelle monarchie épistémique sur laquelle règne la métaphysique plutôt que la morale, la politique ou l'astrologie ; à cet égard Christine se distancie de Dante et d'Oresme.⁶ Par rapport à la tradition des miroirs des

³ MÜHLETAHLER, Jean-Claude : 'Traictier de vertu au proufit d'ordre de vivre': relire l'œuvre de Christine de Pizan à la lumière des miroirs des princes, in : KENNEDY, Angus J. et al. (eds) : *Contexts and Continuities. Proceedings of the IVth International Colloquium on Christine de Pizan (Glasgow 21-27 July 2000), published in honour of Liliane Dulac*. Glasgow : University of Glasgow Press 2002, 585-601. Voir notamment 586: « [...] son écriture est tout autant marquée par le rapport (interdiscursif) avec l'aristotélisme ambiant. » Et le vœu énoncé au finale, 601 : « Notre contribution ne saurait être plus qu'un plaidoyer pour un vaste programme de recherches où se rejoindraient enfin – pieux désir ? – les efforts conjugués des historiens, des philosophes et des littéraires. » Le même désintérêt des historiens pour la pensée politique de Christine est souligné par PICASCIA, Maria Luisa : *La riflessione etico-politica di Christine de Pizan*, in : BRAY, Nadia/STURLESE, Loris (a cura di) : *Filosofia in volgare nel Medioevo*. Louvain-La-Neuve: F.I.D.E.M. 2003, 191-206, en particulier 191 et 197.

⁴ PAUPERT, Anne : *Philosophie 'en fourme de sainte Theologie'*: l'accès au savoir dans l'œuvre de Christine de Pizan, in : DOR, Juliette/HENNEAU, Marie-Élisabeth (éds) : *Christine de Pizan. Une femme de sciences, une femme de lettres*. Paris : Champion 2008, 39-53.

⁵ IMBACH, Ruedi : *Laien in der Philosophie des Mittelalters*. Amsterdam : Grüner 1989, 72-74.

⁶ On connaît la célèbre affirmation de la supériorité de la philosophie pratique placée par Oresme en exergue de ses entreprises de traduction d'Aristote. NICOLE ORESME : *Proheme*, in *Le livre de Ethiques d'Aristote*. Ed. MENUT, Albert Douglas. New York: Stechert & Co. 1940, 97 : « Et de toute ceste doctrine [i.e. de la philosophie d'Aristote, le souverain philosophe] la meilleur, la plus digne et la plus profitable, c'est la science de moralité [...]. » Au sujet de Dante et de la supériorité de la philosophie morale, affirmée spécialement dans le *Convivio*, la littérature est pléthorique. Voir avant tout IMBACH, Ruedi : *Dante, la philosophie et les laïcs*. Fribourg: Éditions universitaires 1996.

princes, dans laquelle elle se situe pourtant, Christine établit une nouvelle encyclopédie des savoirs à destination des laïcs. La métaphysique et les sciences les plus spéculatives entrent dans le champ laïque, dans le prolongement des arts libéraux, de la philosophie pratique (politique, éthique et économique), de l'astrologie et de l'histoire, qui formaient alors la grille des savoirs proprement destinés aux laïcs.

Au XIII^e siècle, Brunetto Latini avait conféré une certaine priorité à la rhétorique.⁷ À la cour d'Alphonse X de Castille et de León l'histoire de l'humanité jouissait d'une certaine prérogative.⁸ Chez Christine, à l'orée du XV^e siècle, une fascination pour le modèle clérical programme une reconfiguration du savoir laïque : le pouvoir est dans le savoir pur, théorique, au-delà et au-dessus de la chevalerie, du courage, du gouvernement droit et des bonnes mœurs. Au sommet de l'échelle des savoirs trône désormais la philosophie première, qualifiée tantôt de « théologie », tantôt de « métaphysique ».

SOURCES PHILOSOPHIQUES DE CHRISTINE DE PIZAN

Les éditrices et les éditeurs des œuvres de Christine de Pizan ont mis en lumière la variété des sources qu'elle compile.⁹ Pour rester dans le strict domaine de la philosophie et me contenter de mentionner quelques best-sellers, Christine connaît assurément la *Consolation de Boèce* dans une traduction anonyme en prosimètres qui a été dans le passé attribuée à Jean de Meun. D'Augustin, elle utilise la *Cité de Dieu* dans la traduction de Raoul de Presles et le *Traité de la trinité*.¹⁰ Ses miroirs des princes de prédilection sont le *De regimine principum* de Gilles de Rome et sa traduction

⁷ Sur cette conception spéciale de la rhétorique chez Brunetto, voir d'abord les indications données par BELTRAMI, Pietro G. : *Introduzione*, in : BRUNETTO LATINI : *Tresor*. Ed. BELTRAMI, Pietro G./SQUILLACIOTI, Paolo/TORRI, Plinio/VATTERONI, Sergio. Torino : Einaudi 2007, VII-XXVI, en particulier XIII sq. Dans le champ des études philosophiques, la question a été abordée en 1989 déjà, par IMBACH : *Laien in der Philosophie des Mittelalters*, 53-60.

⁸ Voir RICKLIN, Thomas : *Alfonso X 'el Sabio' e la filosofia in castigliano. Le dimensioni di un progetto culturale reale-immaginario*, in : BRAY/STURLESE : *Filosofia in volgare nel Medioevo*, 207-246; ID. : *Alfonso X. Von Kastilien und Léon: die mythologische Schöpfung des Königs als "Sabio"*, in : *I Saperi nelle corti. Knowledge at the courts*. *Micrologus* 16 (2008) 487-514.

⁹ Voir notamment SOLENTE, Suzanne : *Introduction*, in : *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*. Ed. SOLENTE, Suzanne. Paris : Champion 1936-1940, I, XXXVI-LXXX ; RENO, Christine/DULAC, Liliane : *Introduction*, in : *Livre de l'Advision Cristine*. Ed. RENO, Christine/DULAC, Liliane. Paris: Champion 2001, en particulier XXV-XXXIX.

¹⁰ Voir notamment l'usage important de ce traité dans l'*Advision*, part. III, ch. 26-27. Ed. RENO, Christine/DULAC, Liliane, 139-140. Au sujet d'Augustin et de Boèce chez Christine, voir HOLDERNESS, Julia Simms : *Christine, Boèce et saint Augustin : la consolation de la mémoire*, in : DULAC, Liliane/PAUPERT, Anne/RENO, Christine (éds) : *Desireuse de plus avant enquerre... Actes du VI^e colloque international sur Chistine de Pizan*. Paris : Champion 2008, 279-289.

française par Henri de Gauchi,¹¹ ainsi que le *Policratique* de Jean de Salisbury traduit par Denis Foulechat. Elle puise largement aux florilèges et aux encyclopédies, notamment dans le *Manipulus Florum* de Thomas Hibernicus et dans les *Propriétés des choses* de Barthélémy l'Anglais traduit par Jean Corbechon.¹²

Dans un registre plus scolastique, Christine compile et utilise le *Commentaire de la Métaphysique* de Thomas d'Aquin, ainsi que des parties de la *Somme de théologie*.¹³ Dans le corpus aristotélicien ou pseudo-aristotélicien, elle cite en outre l'*Éthique à Nicomaque* et le commentaire d'Eustate de Nicée, les *Politiques*, les *Météorologiques*,¹⁴ l'*Histoire des animaux*,¹⁵ le *Secretum secretorum* et le début du traité *De l'âme*.¹⁶ Pour l'*Éthique à Nicomaque* et les *Politiques*, Sylvie Lefèvre et Kate L. Forhan ont montré qu'elle a eu accès à la traduction commentée d'Oresme¹⁷ qui utilisait Eustate, Albert et Thomas.¹⁸ La médiation du deuxième livre du *Tresor* de Brunetto Latini pour l'*Éthique* et du *De regimine* de Gilles de Rome pour l'*Éthique* et les *Politiques* est également palpable à certains endroits. En l'état actuel, il est cependant impossible de déterminer précisément dans quelles versions, dans quelles traductions ou par quelles médiations Chris-

¹¹ Eric Hicks a montré qu'elle a en outre certainement disposé de l'abrégé du traité égidien composé par Jean Golein en 1379, le *De informatione principum*. HICKS, Eric : *Excerpts and Originality : authorial Purpose in the Fais et bonnes meurs*, in: CAMPBELL, John/MARGOLIS, Nadia (eds) : *Christine de Pizan* 2000. Amsterdam : Rodopi 2000, 221–231.

¹² Au sujet de ces traductions, voir les notes de l'édition de SOLENTE, Suzanne : *Charles V*, III, ch. 12, 43–45, ainsi que BOUDET, Jean-Patrice : *Le modèle du roi sage aux XIII^e et XIV^e siècles : Salomon, Alphonse X et Charles V*, in : *Revue historique* 310 (2008) 546–566.

¹³ Au sujet de l'usage de la *Somme de théologie*, RICHARDS, Earl Jeffrey : *Les enjeux du culte marial chez Christine de Pizan*, in : DULAC/PAUPERT/RENO (éds) : *Desireuse de plus avant enquerre...*, 141–165, en particulier 159–160 ; REIX, Delphine : *Christine de Pizan et l'écriture de l'allégorisation*, in : DOR/HENNEAU (éds) : *Christine de Pizan*, 55–69, en particulier 58–61 ; RICHARDS, Earl Jeffrey : *Justice in the Summa of St. Thomas Aquinas in Late Medieval Marian Devotional Writings and in the Works of Christine de Pizan*, in : DOR/HENNEAU (éds) : *Christine de Pizan*, 95–113.

¹⁴ CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, III, ch. 66. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 169.

¹⁵ CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, I, ch. 12. Ed. SOLENTE, Suzanne, I, 31 (*Des bestes d'Aristote*). Le *Livre des secrez* est mentionné à la même page.

¹⁶ Pour le traité *De l'âme*, voir *Charles V*, III, ch. 3. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 14.

¹⁷ LEFÈVRE, Sylvie : *Christine de Pizan et l'Aristote Oresmien*, in: HICKS, Eric (éd.) : *Au champ des escriptures*. Paris: Champion 2000, 231–250 ; FORHAN, Kate L. : *Reading Backward. Aristotelianism in the Political Thought of Christine de Pizan*, in : HICKS (éd.) : *Au champ des escriptures*, 359–381.

¹⁸ En *Charles V*, III, ch. 64. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 165, Christine cite le commentaire d'Eustate sur le premier livre de l'*EN*, puis Thomas d'Aquin. Or Oresme semble avoir utilisé Eustate pour sa traduction commentée de l'*EN* ; voir à ce sujet RICHTER SHERMAN, Claire : *Imaging Aristotle. Verbal and Visual Representation in Fourteenth-Century France*. Berkeley : University of California Press 1995, 25. À l'origine de cette lecture de l'*EN* à travers Eustate de Nicée, il faut placer Robert Grosseteste ainsi qu'Albert le Grand et son *Super Ethica* de 1250.

tine a eu accès à la plupart de ses sources philosophiques,¹⁹ parmi les- quelles il faut encore mentionner la *Métaphysique* latine d'Avicenne²⁰ et la dénommée « *Logique d'Albert* ».²¹ Malgré les dangers que fait encourir le jeu des conjectures, il ne faut pas exclure *a priori* la connaissance – au moins diffuse – d'autres textes scolastiques, je pense notamment à de cé- lèbres commentaires d'Aristote, ceux d'Albert le Grand, de Thomas d'Aquin et de Gilles de Rome.

Certains manuscrits représentent Christine en son étude, usant d'une roue à livres.²² Contrairement à ce qui a été affirmé dans le passé, elle lisait le latin, puisqu'elle pourrait avoir traduit plusieurs pages du commentaire de Thomas d'Aquin à la *Métaphysique*.²³ Elle connaissait Gilles Malet, le bibliothécaire de la célèbre Librairie du Louvre qui comptait à la fin du XIV^e siècle 900 volumes environ, chiffre qui la plaçait parmi les plus im- portantes bibliothèques du temps.²⁴ De ces 900 volumes, seuls 120 environ sont aujourd'hui identifiés, pour une part grâce aux rapports de Christine elle-même.²⁵

¹⁹ Au sujet de cette difficulté à reconstruire la pratique scientifique concrète de Chris- tine, voir RODRIGUES DE SOUSA, Sara : *Christine de Pizan, femme savante ?*, in : DOR/HENNEAU (éds) : *Christine de Pizan*, 115–129.

²⁰ Charles V, III, ch. 3–4. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 15 et 17.

²¹ Voir Charles V, III, ch. 64. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 164.

²² Notamment ms. Chantilly, Musée Condé 492, ff. 2r et 156v. À ce sujet, RENO/DULAC : *Introduction*, XXV.

²³ Dans l'*Advision*, part. II, ch. 6–12 (Ed. RENO, Christine/DULAC, Liliane, 59–74), Chris- tine reproduit et paraphrase plusieurs pages du commentaire de Thomas d'Aquin à la *Méta- physique* ; il s'agit de la critique des physiologues (nos « présocratiques ») à qui Aristote re- proche de n'avoir reconnu l'existence que de la cause matérielle. Or, en l'état actuel des con- naissances, rien ne permet de supposer qu'il existât une traduction française de ce com- mentaire. Au sujet du présumé monolinguisme de Christine, RICHARDS: *Les enjeux du culte marial chez Christine de Pizan*, 159 sq.

²⁴ L'étude fondatrice de DELISLE, Léopold : *Recherches sur la librairie de Charles V*. Paris: Champion 1907, demeure incontournable. Dans un plus récent passé, voir les précisions apportées par POTIN, Yann : *Des inventaires pour catalogues ? Les archives d'une bibliothèque médiévale : la librairie royale du Louvre (1368–1429)*, in: BÖDEKER, Hans Erich/SADA, Anne (Hrsg.) : *Bibliothek als Archiv*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht 2007, 119–139 ; KOPP, Vanina M. : *Raum und Erinnerung. Die königliche Bibliothek im Louvre*, in : *Discussions* 5 (2010) <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de>. Les chiffres donnés ici sont ceux de Yann Potin. On lit souvent des chiffres plus élevés, mentionnant plus de 1'000 vo- lumes, mais Yann Potin rappelle qu'un inventaire de bibliothèque médiévale ne se contente pas de cataloguer des manuscrits, mais inventorie aussi des objets. Pour éléments de compa- raison, la bibliothèque des papes en Avignon comportait 1'300 volumes en 1375 et celle de la Sorbonne 1'720 volumes en 1338. (Voir POTIN: *Des inventaires pour catalogues ?*, 127.)

²⁵ Notamment dans le célèbre ch. 12 du Livre III du *Charles V*. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 43–44.

POLITIQUE CULTURELLE DE GILLES DE ROME AU SUJET DES LAÏCS

Pour notre propos, deux sources sont particulièrement importantes : la *Métaphysique* d'Aristote lue avec ou dans le commentaire de Thomas d'Aquin et le *Livre du gouvernement des princes* de Gilles de Rome et Henri de Gauchi, qui constitue une autorité majeure pour Christine.²⁶ Afin de montrer la spécificité et la nouveauté de la politique culturelle préconisée par Christine,²⁷ je rappelle la conception du savoir contenue dans le miroir des princes de Gilles de Rome, en le lisant dans la traduction livrée par Henri de Gauchi en 1282.

Comme l'a relevé Ruedi Imbach dans l'ouvrage fondateur qu'il publiait en 1989 au sujet de la philosophie médiévale laïque, l'attitude de Gilles de Rome envers les laïcs est condescendante.²⁸ Il faut s'adresser aux laïcs grossièrement et moyennant des exemples.²⁹ Les laïcs n'étudient pas pour devenir sages, mais pour agir bien. La défense de la théorie qu'Aristote place au début de la *Métaphysique* n'a pas lieu ici : le *Livre du gouvernement* de Gilles offre un apprentissage finalisé par l'utilité sociale et non un savoir théorique auto-finalisé. La lecture d'Aristote par Gilles est double en effet ; elle varie avec les destinataires, les contextes et les genres littéraires. Si Gilles faisait l'apologie de la pure contemplation philosophique au début de ses *Quaestiones methaphisicales*,³⁰ dans le *De regimine* il critique les philosophes qui ont cru atteindre la vie bienheureuse sur terre sans le secours de la grâce divine et en négligeant la dévotion religieuse.³¹

Une partie du premier livre du *De regimine* est consacrée à la définition de la sagesse. Gilles et Henri considèrent le livre VI de l'*Éthique à Nicomaque* plutôt que la *Métaphysique*, pour infléchir la sagesse (« *sapientia* ») /

²⁶ Selon Eric HICKS et Thérèse MOREAU (*Introduction*, in : *Le Livre des Faits et Bonnes Mœurs du roi Charles V le Sage*. Paris : Stock 1997, 9–39, ici 22), les trois sources principales du *Charles V* sont les *Grandes Chroniques de France*, le *De regimine* de Gilles et la *Méta-physique* avec le commentaire de Thomas d'Aquin.

²⁷ La question de la nouveauté de la philosophie politique de Christine a quant à elle été traitée par DELOGU, Daisy : *Christine de Pizan as architecteur : Literacy compilation and political philosophy in the Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, in : DOR/ HENNEAU (éds) : *Christine de Pizan, 147–157*.

²⁸ IMBACH : *Laien in der Philosophie des Mittelalters*, 37–41.

²⁹ HENRI DE GAUCHI : *Li Livres du gouvernement des rois*, I, part. 1, ch. 1. Ed. MOLENAER, Samuel Paul. London : Macmillan 1899, 4–5.

³⁰ AEGIDIUS ROMANUS : *Quaestiones methaphisicales*, q. 1. Venetiis 1501 [Nachdruck: Frankfurt/Main : Minerva 1966], 1rb : « Felicitas autem speculativa est operatio animae secundum virtutem perfectam quae est sapientia, et ad istam felicitatem speculativam ordinatur alia felicitas, scilicet civilis. Et ideo methaphysica est finis sive beatitudo ipsius hominis, loquendo de felicitate quam potest homo sibi acquirere in hac praesenti vita ex puris naturalibus. »

³¹ HENRI DE GAUCHI : *Li Livres du gouvernement des rois*, I, part. 1, ch. 4. Ed. MOLENAER, Samuel Paul, 11.

« sophia ») dans une dimension pratique qui tend à l'assimiler à la prudence ou sagesse pratique (« prudentia » / « phronesis »). La sagesse est

« [...] vertu de l'entendement, qui requiert bonté en l'omme et volenté bien adrecie, et commande a fere les choses conseillies e jugies selon loy et reson. »³²

De fait, les compétences scientifiques du roi, qui sont énumérées ensuite, relèvent toutes de savoirs finalisés par la pratique du gouvernement : connaissance de l'histoire, connaissance des lois et coutumes et habileté à les appliquer, connaissance du peuple et capacité de négociation. Dans le deuxième livre du *De regimine*, Gilles précise que la métaphysique est la plus noble et la plus subtile des sciences « par manière humaine », mais il la réserve aux clercs. Les enfants de la noblesse laïque doivent être nourris aux sept arts libéraux, puis se contenter des sciences pratiques – éthique, économique et politique. La supériorité des clercs est affirmée :

« Ces choses dites, il apiert bien que ceus qui sont boens clers en divinité et sevent theologie doivent estre plus ennourez [...]. »³³

Et la métaphysique est explicitement refusée aux laïcs :

« Quer por cen que il doivent entendre as besoignes du reaume, il n'on[t] pas tens d'enquerre soutilment les autres sciences de clergié. »³⁴

Concernant la politique culturelle à destination des laïcs, tel est l'état de la question que rencontre Christine dans le miroir des princes le plus autorisé de son temps. Petit à petit, au cours d'une réflexion continuée d'œuvre en œuvre, elle va proposer un modèle culturel alternatif, qui conjoint une fascination pour la domination scientifique cléricale à une capitalisation du pouvoir temporel en pouvoir symbolique, par l'appropriation de la science spéculative. Je parcourrai une à une quatre grandes œuvres rédigées par Christine dans un très court laps de temps, entre 1402 et 1405.

À TRAVERS QUATRE ŒUVRES DE CHRISTINE DE PIZAN

1402-1403 : *Le Chemin de longue étude*

Christine était la fille de l'astrologue de Charles V, Thomas de Pizan, et on sait le débat qui opposa le camp des astrologues professionnels aux critiques des divinations astrologiques par Nicole et Guillaume Oresme. Quoi qu'il en soit, dans le *Chemin de longue étude* commencé en 1402 et publié

³² HENRI DE GAUCHI : *Li Livres du gouvernement des rois*, I, part. 2, ch. 6. Ed. MOLENAER, Samuel Paul, 38,2-5.

³³ HENRI DE GAUCHI : *Li Livres du gouvernement des rois*, II, part. 2, ch. 8. Ed. MOLENAER, Samuel Paul, 201,32-35.

³⁴ HENRI DE GAUCHI : *Li Livres du gouvernement des rois*, II, part. 2, ch. 8. Ed. MOLENAER, Samuel Paul, 202,11-14.

en 1403, Christine place l'astrologie au sommet de l'échelle scientifique nommée « Speculacion » dans son allégorie.³⁵ En gravissant cette échelle, le désir de « veoir » et de « savoir » de Christine grandit. L'allégorie présente ensuite quatre dames, qui s'adressent successivement à leur reine, la raison. Ces quatre dames sont la richesse, la noblesse, la chevalerie et la sagesse ; elles rivalisent pour déterminer la vertu excellente du souverain. Quand vient son tour, la sagesse fait à raison un portrait idéal du roi sage. Ce roi est un philosophe supérieur à Platon et Aristote, et il est vertueux. Or, pour préciser le contenu de cette philosophie, de ce savoir spéculatif possédé par le roi parfait, Christine se contente de mentionner l'astrologie :

« Astrologien est parfait, / Par sciense scet quanke on fait. / Des planettes congnoit les cours / et des estoiles tous les tours, / Tout le compas du firmament, / Et toutes scet entierement / Les choses qui sont avenir ; / Comment elles doivent venir / Scet il, tout par sa grant sciense. / Brief, en lui est, je vous fiance, / Toute philosophie entiere. »³⁶

Le raccourci est saisissant : connaissance du ciel et des planètes, astrologie divinatoire, bref la philosophie entière. Le modèle historique, surpassé par ce roi idéal, est Alphonse X, le sage roi astrologue (v. 3428). Dans cette œuvre de 1402, le paradigme de la sagesse est donc encore l'astrologie. Le début de la *Métaphysique* apparaît plus loin dans le texte, sous la forme d'une citation muette de sa première phrase (v. 5179–5180 : « [...] et par nature / Desire savoir creature. »). Mais la *Métaphysique* d'Aristote n'a d'autre fonction que de légitimer un désir de savoir universel, qui échoit donc aussi aux laïcs. À cet égard, Christine regrette d'ailleurs le temps des païens, où la sagesse avait plus grande audience (v. 5372–5373). En négatif, c'est la concentration du savoir en mains cléricales qui est pointée. Enfin, le *Chemin de longue étude* façonne un chiasme et opère un renversement de l'adage platonicien du philosophe-roi, qui annonce selon moi le sens des futures entreprises politico-culturelles de Christine :

« Et en son epistre le notte / Au grant Alixandre Aristote / Qui dit qu'il affiert que le sage / Soit roy, et par tel avantage / Affiert que sage soit le roy. »³⁷

En un premier temps Christine suit l'adage platonicien et pseudo-aristotélicien : le philosophe doit régner, le sage doit faire rayonner l'ordre dans la cité. En un deuxième temps, ajoutant un article défini – « que sage soit le roy » – elle inverse le sens génétique du slogan pour l'adapter à la réalité socioculturelle du temps, celle de la monarchie souvent héréditaire : le

³⁵ CHRISTINE DE PIZAN : *Le Chemin de longue étude*, v. 1647. Ed. TARNOWSKI, Andrea, 186.

³⁶ CHRISTINE DE PIZAN : *Le Chemin de longue étude*, v. 3403–3413. Ed. TARNOWSKI, Andrea, 186.

³⁷ CHRISTINE DE PIZAN : *Le Chemin de longue étude*, v. 5155–5159. Ed. TARNOWSKI, Andrea, 392.

dauphin ou le roi régnant doit devenir sage ; le monarque laïque doit se faire philosophe, plutôt que le philosophe roi. C'est un programme d'étude pour les princes qui est ici énoncé, avec une supériorité de l'astrologie au sommet de l'échelle de la spéculation.

1403 : *Le Livre de la Mutacion de Fortune*

La même année 1403 paraît le *Livre de la Mutacion de Fortune*, une consolation à la Boèce, qui contient une division des sciences fortement inspirée de Brunetto Latini. Avant de procéder à la classification définitoire des savoirs (v. 7197 sq.), Christine commence par avouer son infériorité de femme laïque par rapport à la subtilité du clerc (v. 7191). À nouveau se fait jour l'admiration pour le modèle clérical, symptôme quant à lui d'un clivage social effectif. Puis elle divise ainsi :

Philosophie	Théorique	Theologie	De la plus éminente à la moins éminente →
		Phisique	
	Pratique	Mathematique	
		Astronomie	
		Musique	
		Geometrie	
		Arismetique	
		Politique	
		Rethorique	
		Dyalectique	
		Gramaire	
		Ethique	
		Yconomique	

Comme chez Brunetto notamment,³⁸ la philosophie se scinde en théorique et pratique. La philosophie pratique comporte les trois arts du langage (grammaire, dialectique, rhétorique), qui servent les trois sciences pratiques – l'éthique, l'économique et avant tout la politique. La philosophie théorique se divise en trois parties, la théologie, c'est-à-dire la connaissance des choses incorporelles, la physique et les mathématiques. Les quatre arts libéraux mathématiques sont de fait réunis en un unique champ scientifique mathématique, dans lequel l'astronomie règne sur la musique, la géométrie et l'arithmétique. La supériorité de l'astronomie dans ce champ est signifiée encore par le fait qu'elle est cultivée par les clercs (v. 7674 : « Qui aux soubtilz clercs est amie. »).

³⁸ BRUNETTO LATINI : *Tresor*, I, ch. 2-4. Ed. BELTRAMI, Pietro G./SQUILLACIOTI, Paolo/TORRI, Plinio/VATTERONI, Sergio, 6-10.

Cependant, la science absolument reine, la « supercelest science » (v. 7309-7310), est la théologie. La supériorité de la théologie se manifeste dans la dynamique ascendante qu'elle imprime à tous les autres savoirs en les déterminant et les finalisant. La théologie réalise en effet un mouvement d'assomption spéculative eu égard à toutes les sciences, même aux sciences rangées parmi les sciences pratiques, comme la grammaire :

« Se tu les ars liberaulx quiers, / A Theologie en enquiers ; / La trouveras tu la parfaite / Grammaire, dont l'ame est reffaitte, / C'est la ou sont les .III. personnes / Divines [...]. »³⁹

Dans l'orbe de la théologie, les sciences pratiques acquièrent une dimension spéculative ; la grammaire de la prédication sert par exemple la doctrine trinitaire et explique le nom que Dieu révèle à Moïse : « Je suis celui qui suis » (v. 7339). Le même procédé est systématiquement appliqué à la dialectique, à la rhétorique, à l'arithmétique, à la musique, à la géométrie, à l'astronomie, à la physique et au droit, qui deviennent chacune « souveraine » dans la mesure où elles sont assumées par la théologie. Le *Livre de la Mutacion de Fortune* réalise donc une revalorisation paradoxale des sciences considérées traditionnellement comme inférieures et réservées aux laïcs : elles deviennent toutes « souveraines », mais en théologie. La théologie équivaut dans le champ scientifique au souverain dans le champ politique monarchique : elle assume toute scientificité, comme le roi détiennent au principe le pouvoir absolu.

Dernier point remarquable : nulle trace de la « métaphysique » dans cette division du savoir, ni par l'intitulé, ni par la définition d'un savoir des causes ou des principes premiers.

1404 : *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*

Le *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, qui date de l'an 1404, marque une rupture et un accomplissement. Christine y réalise le programme de politique culturelle annoncé par bries dès 1402. Elle milite pour une appropriation laïque des savoirs spéculatifs. Cependant, le savoir le plus noble est redéfini à nouveaux frais, comme métaphysique et non pas premièrement comme astrologie ou théologie. On peut supposer que Christine a eu accès au *Commentaire de la Métaphysique* de Thomas d'Aquin durant cette année 1403-1404, au commentaire du premier livre en particulier ; absent jusqu'alors, sa présence et son utilisation sont importantes dans le *Charles V* puis dans l'*Advision Cristine* de 1405. Cet accès à la *Métaphysique* aristotélicienne change considérablement la donne philosophique et la vision de la philosophie de Christine.

39 CHRISTINE DE PIZAN : *Le Livre de la Mutacion de Fortune*, v. 7323-7328. Ed. SOLENTE, Suzanne. Paris : Picard 1959-1966, II, 108.

Le *Charles V* allie le récit de l'histoire récente du royaume de France à un véritable miroir des princes. L'œuvre est commandée par le duc de Bourgogne Philippe le Hardi ; le roi défunt sert de modèle historique dans une période de troubles politiques. Les faits d'arme de Charles V y sont beaucoup moins valorisés que sa sagesse. La figure du roi Charles V transgresse ouvertement l'interdit énoncé par Gilles de Rome, selon qui les laïcs ne devraient pas perdre leur temps aux sciences de « clergé », trop subtiles pour eux. Dans le premier livre du *Charles V*, Christine présente en effet le roi écoutant les théologiens et convoquant les meilleurs philosophes pour l'enseigner, comme dans le passé les empereurs romains Hadrien et Trajan :

« [...] pour l'aournement de sa conscience, maistres en theologie et divinité de touz ordrez d'Eglise lui plot souvent ouir en ses collacions, leurs sermons escouter, avoir entour soy, lesquelz il moult honnouroit [...]. Item, et selon la manière des nobles anciens empereurs, pour le fondement de vertu en soy enraceriner, fist en tous pais querre et cerchier et appeler à soy cler solemelz, philosophes fondez en sciences mathematiques et speculatives. »⁴⁰

On pourrait certes objecter que le mécénat scientifique est une constante sociale dans les cours princières de la fin du Moyen Âge. Cependant, le troisième livre du *Charles V* est tout entier consacré à la sagesse. Charles porte une double couronne : savant parmi les philosophes et grand astrologue. La philosophie première détrône l'astrologie dans cette œuvre, ou l'en-globe plutôt comme son cadre spéculatif. Dans l'ordre des sciences, la « *sapience* » vient en premier⁴¹ et il s'agit bien de la philosophie première aristotélicienne, puisqu'elle est définie comme connaissance des causes premières et des premiers principes.⁴² Après avoir énuméré les vertus intellectuelles de l'*Éthique à Nicomaque* VI et placé à leur sommet la sagesse, Christine s'ingénie à donner plusieurs définitions de la sagesse, avec la *Métaphysique* :

« [...] et, à ce propos dirons ce que Aristote en sa *Methaphysique* et autre part desclare sus ceste matiere. Elle est dicte *theologie* ou *science divine* en tant qu'elle considere les essences ou substances separées ou les divines choses. Elle [est] ditte *Metaphysique*, c'est-à-dire *oultre nature*, de *metha* en grec, qui vault autant à dire comme *oultre*, et *phisis*, qui veult dire *nature*, en tant que elle considere ens et les choses, qui ensuivent à lui. Elle [est] dicte *premiere philosophie* en tant que elle considere les premieres causes des choses. Autressi elle est ditte *sapience*, et est son propre nom en tant que elle est tres generale et fait son possesseur cognoistre toutes choses. »⁴³

⁴⁰ CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, I, ch. 15. Ed. SOLENTE, Suzanne, I, 40-41.

⁴¹ CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, III, ch. 1. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 9.

⁴² CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, III, ch. 2. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 10.

⁴³ CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, I, ch. 3. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 13-14.

Par rapport au *Chemin* et à la *Mutacion*, la requalification spéculative de la sagesse est claire. L'identification opérée par Gilles de Rome de la sagesse du roi à la sagesse pratique (ou prudence) est abolie. La sagesse du roi idéal est connaissance théorique des causes de toutes choses ; à cette connaissance est immédiatement subordonnée l'astrologie, dans le chapitre suivant.

Il est vrai que Christine détaille ensuite les vertus intellectuelles du roi Charles V en affichant d'abord sa prudence ou sagesse pratique. Charles remplit le cahier des charges énoncé dans le *De regimine*. Le roi est parfait par les vertus morales. Dans l'ordre technique, il est un excellent « artiste », possédant les sciences libérales et sachant planifier de grands chantiers urbanistiques, en bon « architecte ». Christine énumère les demeures qu'il a faites rénover ou construire. Son architectonique ne se résume pas à l'urbanisme : Charles V apparaît successivement en concepteur de la bibliothèque royale du Louvre, en commanditaire de nombreuses traductions en langue vulgaire et en protecteur acharné de l'Université de Paris. Il admirait les clercs et fréquentait les universitaires.⁴⁴ Suivent une série de dits – sages jugements et conseils – proférés par le roi en diverses occasions, avant que Christine ne s'en retourne « à parler encore de l'entendement et des sciences » (ch. 63).

Le modèle monarchique exposé dans la *Mutacion* au sujet de la « théologie » est dès lors appliqué à la métaphysique ou sagesse du roi. Connaissant les causes premières et donc la fin dernière, le roi diffuse son ordre dans le royaume comme Dieu ordonne les substances mondaines. Le motif du rayonnement vient du *De regimine* de Gilles de Rome. Dans ces chapitres 63 à 67 du troisième livre, Christine jongle en effet avec le *De regimine* et la *Méthaphysique*, réalisant un montage original. Le roi est désireux de connaître toutes choses et pour légitimer ce désir, Christine cite la première phrase de la *Méthaphysique* : « Tous hommes par nature savoient desirer ».⁴⁵ Pour rendre compte de l'ineffectivité de la réalisation de ce désir, elle énumère les obstacles épistémologiques du *Commentaire* de Thomas, des nécessités de la vie à la paresse en passant par les handicaps divers. Plusieurs pages du commentaire thomasien apparaissent en filigrane, lorsqu'il s'agit d'affirmer la priorité de la vue sur les autres sens, de décrire la faculté du sage à enseigner, et de raconter comment la philosophie naquit de l'étonnement des sages et des poètes antiques devant les phénomènes inexpliqués.

Le point capital me paraît cependant être la reprise de la défense de la théorie qu'Aristote place au début de sa *Méthaphysique*, l'affirmation d'un savoir auto-finalisé, sans destination extérieure :

44 CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, I, ch. 13. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 46-47.

45 CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, III, ch. 63. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 162. La citation est réitérée au ch. 67, 171.

« [...] doncques ceulz qui philosophent quierent ignorance fuir, par consequent enquierent science pour le bien de elle-meismes. »⁴⁶

Premièrement, le schème augustinien qui ordonne l'usage du monde et des sciences à la jouissance dans l'au-delà paraît aboli. Une science humaine se présente comme savoir auto-finalisé ; la métaphysique vaut en dehors de toute utilité, pour elle-même et sans ordonnancement eschatologique au salut. Deuxièmement, cette science revient au laïc, au sage roi, qui sait s'entourer pour pouvoir vaquer à l'étude.⁴⁷ Sécularisation et laïcisation donc. Mais le tableau ne doit pas enthousiasmer un lecteur moderne. La sélection anthropologique est drastique, dans le sillage des lectures scolastiques du début de la *Méthaphysique*.⁴⁸ Christine reproduit finalement une forme d'élitisme clérical dans le champ laïque, en une très restrictive reformulation de la première phrase de la *Méthaphysique*. Par la vertu d'une extrême sélection anthropologique aristocratique, « Tous les hommes désirent par nature savoir » se mue en l'affirmation que la métaphysique est « la moins humaine des sciences », bien qu'elle soit possible à quelques hommes d'élection :

« [...] par quoy, si qu'il appert que proprement elle ne soit humaine [...]. Toutefois d'icelle science, qui est tant enquisse tant seulement pour soy, homme ne peut user [...] comme à ce vouloir tous hommes ne soient pas habilles, n'aussi et supposé que touz bien le voulsissent, toutefois n'y pourroient atteindre. [...] il s'ensuit que de toutes elle est la moins humaine. Affin que entendu soit au cler de ceste grant difficulté que Aristote met à concevoir philosophie, si est à entendre qu'il veult dire de la partie de la philosophie en laquelle toutes les autres sciences sont comprises, qui apertient à la divinité, et veut dire plainement de methaphysique, qui est interpretée *oultre nature* ; et toutefois reprend-il l'erreur d'un pouete ancien, nommé Simondes, cy-devant dit, lequel disoit que seulement apertient à Dieu, non pas aux hommes, sçavoir ceste science. »⁴⁹

La métaphysique est donc possible mais, souveraine des sciences, elle revient à ceux qui occupent de fait des places souveraines : aux théologiens et aux hauts clercs universitaires dans l'univers clérical, au parfait roi sage dans l'espace de la société laïque.

1405 : *Le Livre de l'Advision Cristine*

Le dernier texte que je considérerai, *l'Advision Cristine*, est une épopee en prose et en vers, qui adopte le plan de la *Comédie* dantesque comme struc-

⁴⁶ CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, III, ch. 67. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 170.

⁴⁷ CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, III, ch. 63. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 161.

⁴⁸ Et à la différence de la lecture dantesque par exemple. À ce sujet : KÖNIG-PRALONG, Catherine : *Le bon usage des savoirs. Philosophie, scolastique et politique culturelle*. Paris: Vrin 2011, 29-127 et 283-290.

⁴⁹ CHRISTINE DE PIZAN : *Charles V*, III, ch. 67. Ed. SOLENTE, Suzanne, II, 173-174.

ture, mais qui est fortement politisée. Comme l'a montré Rosalind Brown-Grant,⁵⁰ il s'agit aussi d'un miroir des princes, mais d'un miroir où Christine elle-même s'érige en modèle. Dans l'ensemble, le féminisme de Christine y apparaît d'ailleurs plus explicitement que dans le *Charles V*. Christine combat la misogynie des clercs et des hommes en général qui veulent refuser l'étude à une femme.⁵¹ Plus que toute autre, l'œuvre est truffée de références et citations philosophiques. À nouveaux, plusieurs pages sont calquées du *Commentaire de Thomas à la Métaphysique*, en particulier l'élucidation des conceptions des physiologues (nos « présocratiques »), qui n'ont reconnu l'existence que des causes matérielles.

Au début du texte, l'attraction du modèle universitaire est à nouveau explicite : l'Université fait de Paris une nouvelle Athènes. Le motif est un *topos* du temps ; il appartient au récit de la *translatio studii* de Grèce à Paris en passant par Rome. Plusieurs œuvres d'Aristote sont ensuite utilisées – la *Métaphysique*, le traité *De l'âme*, les *Analytiques postérieurs* et les *Politiques* –, mais les deux sources philosophiques majeures de l'*Advision* sont la *Consolation de Boèce* et Augustin. Le constat n'est pas uniquement quantitatif. Il apparaît plutôt que l'*Advision* théologise, cléricalise à nouveau, ce qui avait été sécularisé dans le *Charles V*. Les métaphores ne sont parfois pas anodines, surtout lorsqu'elles sont filées. Or, dans la troisième partie du traité, Christine parle de la sacristaine de Philosophie, qui est abbesse et supérieure de ce couvent.⁵² Dans le chapitre suivant, elle se met à genoux devant la sagesse philosophique et, détournant le verset biblique où Jean-Baptiste s'agenouille devant le Christ (Jean, 1.27), elle s'adresse ainsi à Philosophie :

« [...] moy, femme ignorant non digne de descoudre les lasceures de ta chaceamente [...]. »⁵³

La sagesse philosophique est définie comme souverain désir, mais aussi souverain plaisir (« delit »), comme félicité suprême. Le personnage principal du récit n'est plus le roi, mais Christine elle-même, qui comble son désir peu à peu – désir, peine et plaisir de connaître scandant toute l'œuvre. Comme souvent chez Christine, la thèse est énoncée à l'approche de la fin du texte. Ici, elle signifie une re-théologisation, dans la mesure où la métaphysique est assimilée à la théologie. Le souverain bien est Dieu et l'homme

⁵⁰ BROWN-GRANT, Rosalind : *Christine de Pizan and the Moral Defence of Women*. Cambridge : Cambridge University Press 1999, 89 sq. Liliane DULAC a par ailleurs montré que Christine aimait à se décrire et à se présenter comme une femme de science (*Christine de Pizan, femme de science, femme de lettres*, in: DOR/HENNEAU [éds] : *Christine de Pizan*, 5-19).

⁵¹ Christine combat explicitement la misogynie et les critiques qui lui furent adressées, elle qui, femme, s'est livrée à l'étude : *Advision*, part. II, ch. 22. Ed. RENO, Christine/DULAC, Liliane, 88-89 ; ainsi que part. III, ch. 9. Ed. RENO, Christine/DULAC, Liliane, 109.

⁵² CHRISTINE DE PIZAN : *Advision*, part. III, ch. 1. Ed. RENO, Christine/DULAC, Liliane, 92.

⁵³ CHRISTINE DE PIZAN : *Advision*, part. III, ch. 2. Ed. RENO, Christine/DULAC, Liliane, 94.

heureux est l'homme divinisé, mais divinisé en théologie.⁵⁴ Dans le cours de la lecture de la *Consolation* de Boèce, la morale augustinienne revient en force:

« La vie temporelle comparee a la vie éternelle est plus mort que vie [...]. »⁵⁵

Christine cite la *Trinité* d'Augustin et conclut que la vraie félicité consiste en la vision de la trinité.⁵⁶ Le modèle de la vision béatifique détrône de fait l'affirmation du savoir métaphysique autarcique et auto-finalisé du *Charles V*. La philosophie se montre à Christine en « fourme de Sainte Théologie ».⁵⁷ L'assomption théologique de toutes les sciences, telle qu'elle avait été présentée dans la *Mutacion*, est opérée à nouveau : vraies physique, éthique, logique et politique sont réalisées dans le champ de la théologie, en étant appliquées à la théologie.

DU THÉOLOGIQUE AU SOCIAL, EN PASSANT PAR LA PHILOSOPHIE

Qu'est-ce à dire ? Faut-il voir dans cette théologie de l'*Advision* l'écho amplifié de la fascination de Christine pour le modèle clérical, jouant en retour contre l'entreprise de laïcisation des savoirs philosophiques du *Charles V* ? Faut-il lire ces quatre œuvres des années 1402–1405 comme une progression dans la voie de la laïcisation du savoir, du *Chemin de longue étude* au *Charles V*, puis comme un revirement théologique ? Faut-il expliquer cet éventuel changement de trajectoire intellectuelle par l'influence d'une lecture récente d'Augustin ? Un fait est notoire : l'*Advision*, tout en assimilant la sagesse à la théologie et le bonheur à la vision béatifique, est une œuvre ouvertement féministe, comme l'est le *Livre de la Cité des Dames* achevé en avril de la même année 1405.

En conclusion, j'avance donc une piste d'interprétation qui mériterait d'être testée plus avant. Caroline Walker Bynum a étudié les détournements de la religion, de ses motifs et de ses pratiques cultuelles, par les femmes que les élites cléricales et temporelles abissaient en les tenant éloignées des sacrements et du pouvoir.⁵⁸ En racontant et vivant des unions érotiques avec le Christ, ces femmes, souvent des nonnes, accédaient au divin par un biais alternatif, alors que les accès institutionnalisés étaient restreints pour elles, notamment le sacrement de la communion qui leur était dispensé au compte-gouttes.

⁵⁴ CHRISTINE DE PIZAN : *Advision*, part. III, ch. 26. Ed. RENO, Christine/DULAC, Liliane, 138.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ CHRISTINE DE PIZAN : *Advision*, part. III, ch. 26. Ed. RENO, Christine/DULAC, Liliane, 140.

⁵⁷ CHRISTINE DE PIZAN : *Advision*, part. III, ch. 27. Ed. RENO, Christine/DULAC, Liliane, 140.

⁵⁸ BYNUM, Caroline Walker : *Fragmentierung und Erlösung. Geschlecht und Körper im Glauben des Mittelalters. Gender Studies*. Frankfurt : Suhrkamp 1996 [*Fragmentation and Redemption. Zone Books: Cambridge Mass. 1991*], en particulier 109–147.

Je ne prétends pas extrapoler ce modèle explicatif au cas de la poétesse Christine de Pizan, mais reconnaître la force de cette approche, qui prend en compte la situation socioculturelle des acteurs intellectuels. Christine de Pizan se tient sur plusieurs seuils. Elle est une figure exceptionnelle de la culture médiévale. Femme, elle rédige des miroirs des princes, qui plus est en des temps politiquement agités. Comme elle le dit elle-même dans le prologue de la *Mutacion*, elle s'est faite « homme » après la mort de son mari, pour éduquer sa famille, travailler à écrire et gagner de l'argent. Son désir de savoir a alors grandi, avec la connaissance. Son existence et ses compétences scientifiques l'affilient à la très haute élite de la culture laïque, ce qui la rend consciente de sa grande infériorité scientifique par rapport aux clercs universitaires. Quoi qu'il en soit, pour Christine le pouvoir est dans le savoir. Le pouvoir du roi Charles V, mais le sien propre aussi. Le pouvoir de régner sur les choses temporelles lui est d'ailleurs refusé ; outre son sexe, ses infortunes financières ne peuvent qu'augmenter l'exclusion de Christine des biens de richesse, de chevalerie et de noblesse, qui figurent comme les concurrentes de sagesse dans ses œuvres.

La sagesse auto-finalisée dans une première définition aristotélicienne, réalisée et parfaite dans l'au-delà dans une seconde conception plus augustinienne, présente de fait une oasis idéale. La sagesse, la spéculation métaphysique ou, alternativement, la vision béatifique, signifie l'accomplissement du désir humain de connaître. Mais la seconde version – théologique et ultra-mondaine – lève les obstacles sociaux. Du *Charles V* à l'*Advision*, on passe d'une conception politique du savoir comme pouvoir symbolique du sage roi Charles V à la promesse de l'abolition future des distinctions et des interdits sociaux. La condition pour que soit comblé le désir de connaissance de Christine, infini et inextinguible en l'état actuel, est celle d'un au-delà où les distinctions sociales et sexuelles ne conditionnent pas l'accès à la vision. Cependant, dans le contexte de son œuvre, dans la proximité du *Livre de la Cité des dames* et dans le monde intellectuel et social qui fut le sien, l'aspiration de Christine à la vision béatifique pourrait revêtir derechef un caractère sociopolitique. Un au-delà pourrait signifier aussi un autre modèle de société ; l'allégorie pourrait insinuer le projet d'une cité bienheureuse où les laïcs et les femmes en général ont droit au savoir. Rien n'interdit de lire une allégorie au sens allégorique.